

L'ouest de St-Henri et Côte Saint-Paul/Ville-Émard : L'urgence d'agir pour freiner la gentrification et assurer le droit au logement des moins bien nantis

**Mémoire du POPIR-Comité Logement, 19 mai 2016**

**Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) pour les quartiers avoisinant l'Échangeur Turcot**



## **Introduction**

Le POPIR-Comité Logement est un organisme communautaire qui travaille depuis 1969 à la défense des droits des locataires des quartiers populaires de Saint-Henri, Côte Saint-Paul, Ville-Émard, et Petite-Bourgogne. Dans le secteur ciblé, il est impliqué à plusieurs niveaux à l'accompagnement individuel des locataires et à la mobilisation collective contre la gentrification et pour le droit au logement, notamment à travers son membership à Solidarité Saint-Henri, la Concertation Côte Saint-Paul/Ville-Émard, et l'Opération populaire en aménagement pour l'ouest de St-Henri.

## **Portrait du secteur**

### *L'ouest de St-Henri*

Malgré la gentrification rapide du Sud-Ouest en générale et de St-Henri en particulier, l'ouest de St-Henri reste un secteur marginalisé sur plusieurs fronts. C'est là où se trouve le plus fort pourcentage de locataires (jusqu'à 88% dans le Village des Tanneries, par exemple) et le revenu médian le moins élevé (16 650\$ par individu). Comme ailleurs dans le quartier, le parc locatif est vieillissant et généralement en mauvais état. Le secteur ouest de St-Henri est un véritable désert alimentaire et il y a une pénurie de services de proximité (pharmacie, bureau de poste, épicerie, etc.)

C'est aussi le secteur de St-Henri qui a connu l'augmentation de loyer la plus féroce, selon les données de Statistiques Canada (jusqu'à 20%, 5% plus haut que le taux d'augmentation du quartier en général), et subit présentement une spéculation intense dans le marché habitation. Les locataires de longue date se font pousser toujours plus à l'ouest vers Ville-St-Pierre, Lachine et Lasalle, souvent expulsé-e-s à cause des conversions en copropriété, des reprises de logement de mauvaise foi, ou des augmentations abusives. Il y a un grand risque de construction de mégaprojets de condominiums, notamment sur le site de l'usine abandonnée de la Canada Malting. L'implantation du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) augmente de manière significative le processus de gentrification, jusqu'à très récemment plus concentré dans l'est de St-Henri.

De l'autre côté, les résident-e-s du secteur sont aux prises avec plusieurs nuisances et atteintes à la santé causées par les travaux de l'échangeur Turcot. Des dizaines de locataires ont été expropriés pour faciliter le trajet des banlieusards, et d'autres dizaines se sont échappés de cette réalité sombre seulement grâce à une lutte populaire sans précédent. Dans un certain sens, les résident-e-s du secteur se trouvent coincés entre deux

visions de planification urbaine : une plus moderniste, avec un mégaprojet d'autoroute qui fait penser aux tentatives erronées des années 70 de « réaménager » (voir déplacer) des quartiers populaires ; et une plus néolibérale, qui mise tout sur le pouvoir du privé d'améliorer le sort du secteur. Force est de constater que ni une ni l'autre vise à protéger la majorité de la population – les locataires de faible revenu.

### *Côte Saint-Paul/Ville-Émard*

De l'autre bord du Canal Lachine, l'histoire est similaire, même si moins avancée. Côte Saint-Paul/Ville-Émard (CSP/VÉ) est très majoritairement (67%) un secteur de locataires, et pour la plupart des ménages locataires, à faible revenu. Les personnes seules et les femmes sont particulièrement mal prises : à Côte Saint-Paul 50,3% des personnes seules sont mal-logées (consacrent plus que 30% de leur revenu mensuel au loyer) et à Ville-Émard, 48%; dans le secteur, 845 femmes consacrent plus que 50% de leur revenu mensuel au loyer. Le secteur est aussi relativement défavorisé en terme de logement sociaux comparativement aux autres quartiers du Sud-Ouest, avec seulement 1169 unités.

Pendant plusieurs années, CSP/VÉ a été moins touché par les impacts négatifs de la gentrification, caché dans l'ombre des condos du côté nord du Canal à St-Henri. Ceci n'est plus le cas, notamment à cause de l'implantation du CUSM et la forte spéculation immobilière qui en découle. Le manque de grands terrains dans le secteur favorise une transformation « à la pièce », surtout par des conversions en copropriétés ou par les démolitions du parc locatif pour faire place à des condos.

Évidemment, les résident-e-s du nord du quartier sont également touché-e-s par les nuisances et les travaux qui découlent de la réfection de l'échangeur Turcot. Ces mêmes résident-e-s se sont aussi mobilisé-e-s en masse afin d'exiger un meilleur projet Turcot.

### **Zéros condos, réservons pour rester**

Le POPIR-Comité Logement est un organisme démocratique qui prend ses mandats de ses membres – les locataires de St-Henri, Côte Saint-Paul, Ville-Émard et la Petite-Bourgogne. Rassemblé-e-s en Assemblée générale annuelle 2014, illes ont une fois de plus réaffirmé leur conviction que l'assurance du droit au logement ne passe pas par le privé, en adoptant une position de « zéros condos ». La construction de condos fait augmenter la valeur foncière des propriétés et donc les loyers de tous et toutes. Des condos, il y en a trop!

De plus, partout dans les secteurs ciblés, on trouve maintenant des affiches « à louer » dans des projets de condos. Mais « à louer » à un prix très cher! Si dans les statistiques la pénurie de logements est donc moins alarmante, dans la vraie vie il est presque impossible de se loger dignement dans l'ouest de St-Henri et à CSP/VÉ.

Nous exigeons alors un moratoire sur la construction de condos et toute conversion en copropriété, divis ou indivis, des logements locatifs dans le secteur.

La forte spéculation immobilière fait également en sorte qu'il est de plus en plus difficile de développer du logement social. Rappelons ici quelques faits :

1. Malgré quelques pas récents dans la bonne direction du gouvernement Trudeau, le fédéral n'a construit aucun logement depuis 1994.
2. En même temps, le gouvernement provincial de Couillard procède au démantèlement complet du programme de construction de logements sociaux, Accèslogis. Le dernier budget provincial comprenait un maigre 1500 logements à l'échelle du Québec, et ce aux coûts admissibles de 2009.

Dans un tel contexte, il est presque impossible de construire du logement social s'il faut aussi être en compétition avec les promoteurs privés, et surtout avec le coût élevé de décontamination des terrains. C'est pour cette raison que le POPIR-Comité Logement exige depuis plusieurs années la mise en place d'une réserve foncière des terrains et bâtiments vacants. D'ailleurs, nous sommes en attente depuis un an et demi d'une politique de mise en réserve promise par l'Arrondissement Sud-Ouest.

Nous exigeons alors que la Ville Centre mette en place une réserve de bâtiments et terrains vacants pour développer du logement social et y accorde les budgets nécessaires.

### **Consulter c'est bien, mais qui décide?**

Nous tenons à exprimer nos fortes réserves par rapport à la démarche de l'élaboration du Plan de développement urbain, économique et social. Rappelons que le 1,5\$ M du Ministère de Transport du Québec a été gagné grâce à une lutte corsée et déterminée des locataires de St-Henri et de Côte Saint-Paul et Ville-Émard. Nous nous questionnons sur la pertinence de dépenser cette somme sur une énorme consultation quand le milieu en a déjà fait plusieurs et a déjà élaboré des orientations et revendications en conséquence. Les résultats de cette consultation seront ni décisionnels ni vraiment un bon reflet des préoccupations des résident-e-s du secteur. Sans mettre en question la bonne foi de l'OCPM, il faut quand-même noter que ce n'est pas cette instance qui a la capacité de faire sortir et faire parler les gens marginalisés de Saint-Henri et de Côte Saint-Paul/Ville-Émard. Les résident-e-s se sentent éloigné-e-s du PDUES, surtout après quelques années à se faire consulter sans réellement sentir qu'elles aient un quelconque poids dans la prise de décisions.

C'est pour ça que nous soumettons également avec notre mémoire une copie du rapport de l'Opération populaire en aménagement « à Qui St-Henri » de novembre 2014. Ce

document est le fruit d'un processus de consultation mené auprès des résident-e-s de l'ouest du quartier par les groupes membres de Solidarité Saint-Henri, et guide toutes nos interventions dans le secteur. Pour que n'importe quelle démarche consultative soit un succès, il faut que ceux et celles qui consultent aient l'intention non seulement d'écouter mais de respecter les pistes d'actions qui sont dégagées par la population concernée.

Ateliers de  
planification populaire

Tenus le 4 octobre 2014



Vision de résidents de Saint-Henri pour l'aménagement de l'ouest de leur quartier

# À QUI ST-HENRI ?

Reclaim  
St-Henri!



Un projet de Solidarité Saint-Henri



## Un projet de Solidarité Saint-Henri



Remerciements  
particuliers

La démarche populaire qui a mené aux propositions d'aménagement des résident-e-s de Saint-Henri retrouvées dans ce document a été organisée par le sous-comité « Opération populaire d'aménagement » (OPA) du comité aménagement de Solidarité Saint-Henri.

### Les membres du comité « Opération populaire d'aménagement » (OPA) de Solidarité Saint-Henri :

Shanie Lapointe, *Famijeunes*

Fred Burrill, *POPIR*

Vincent Huet, *Prévention Sud-Ouest*

Diane Saint-Loup, *CEDA*

Pauline Cordier, *Écoquartier Sud-Ouest*

Amanda Mcleod, *Résidente du Village Turcot*

Pour le soutien lors de la tenue des ateliers :

Les étudiants et les étudiantes à la maîtrise en urbanisme, Institut d'urbanisme, Université de Montréal

### Ce document a été réalisé par :

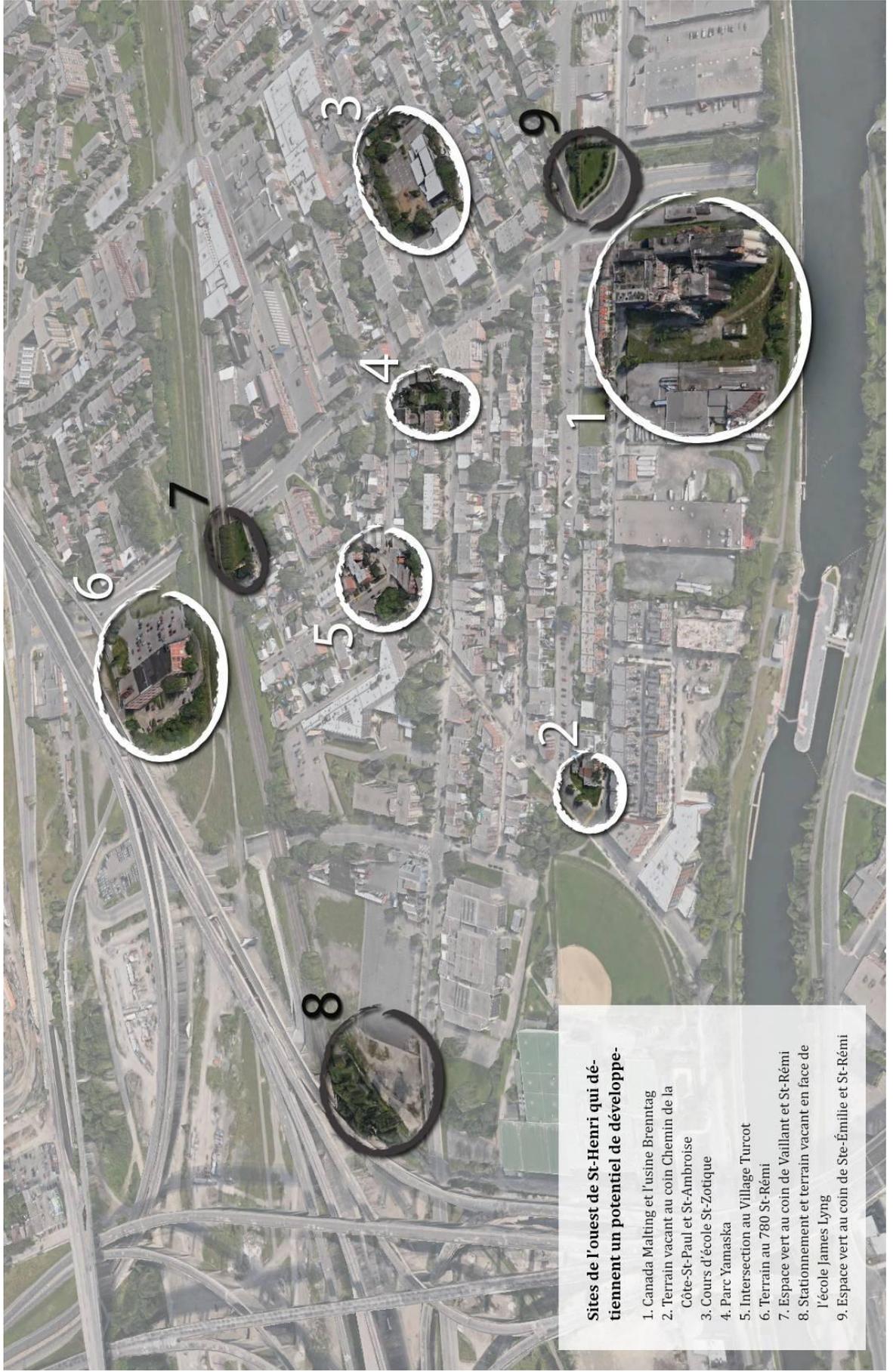
Natalia Correa – M. en Urbanisme  
Louison Cuvelier – M. en Urbanisme  
Sous la supervision de Viviana Riwilis – Chargée de cours  
Institut d'urbanisme, Université de Montréal

Shannon Franssen, Solidarité Saint-Henri  
Louis Grenier, Solidarité Saint-Henri

## Sommaire

<b>Cartes du territoire et des sites</b>	<b>4</b>
<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>À qui St-Henri ? À nous St-Henri !</b>	<b>6</b>
<b>Site no 1: Canada Malting et le terrain de l'usine Brenntag</b>	<b>8</b>
Présentation plénière	9
Pistes d'action	9
<b>Site no 2 : Terrain vacant au coin Chemin de la Côte-Saint-Paul et Saint-Ambroise</b>	<b>10</b>
Présentation en plénière	11
Pistes d'action	11
<b>Site no 3 : Cour d'école Saint-Zotique</b>	<b>13</b>
Présentation plénière	14
Pistes d'action	14
<b>Site no 4 : Parc Yamaska</b>	<b>15</b>
Présentation plénière	16
Pistes d'action	16
<b>No 5 : Intersection au Village Turcot</b>	<b>17</b>
Présentation en plénière	18
Pistes d'action	18
<b>No 6 : Terrain au 780 Saint-Rémi</b>	<b>19</b>
Présentation en plénière	20
Les prochaines étapes	21
Annexes	22

# Sites de l'ouest de St-Henri qui détiennent un potentiel de développement



**Sites de l'ouest de St-Henri qui détiennent un potentiel de développement**

- 1. Canada Maiting et l'usine Brenntag
- 2. Terrain vacant au coin Chemin de la Côte-St-Paul et St-Ambroise
- 3. Cours d'école St-Zotique
- 4. Parc Yamaska
- 5. Intersection au Village Turcot
- 6. Terrain au 780 St-Rémi
- 7. Espace vert au coin de Vaillant et St-Rémi
- 8. Stationnement et terrain vacant en face de l'école James Lyng
- 9. Espace vert au coin de Ste-Émilie et St-Rémi

## À qui Saint-Henri?



Dans le cadre de la démarche “À qui St-Henri?”, des membres du comité aménagement de Solidarité Saint-Henri ont invité les résidentes et les résidents du quartier à participer à des ateliers de planification populaire et à partir d’un sondage populaire sur les besoins et les enjeux d’aménagement dans l’ouest du quartier, aux abords de l’échangeur Turcot. Ces premières activités de consultation populaire ont eu lieu entre mai et octobre 2014 et elles ont permis à plus de 100 résident-e-s du quartier d’exprimer leurs besoins et leurs rêves pour l’aménagement de ce secteur, qui risque de subir des impacts négatifs majeurs liés à la reconstruction de l’échangeur et à la spéculation foncière.

Les premiers ateliers et le sondage avaient comme objectif de cibler les enjeux à travailler afin d’améliorer l’aménagement du quartier à l’ouest de la rue St-Rémi pour la population locale. Une fois colligés, les questionnaires et les résultats d’ateliers indiquaient clairement l’existence de plusieurs problématiques importantes, tel que:

1. Le manque de logements sociaux
2. Le manque de services et de commerces de proximité
3. Le problème de circulation d’automobiles
4. Le manque de jardins communautaires
5. Le manque d’épicerie et d’accès aux aliments

Le sondage demandait aussi aux résident-e-s de réfléchir aux solutions concrètes d’aménagement pour 9 sites situés dans le secteur qui détiennent un potentiel de développement.

### L’atelier de planification populaire

Lors de l’atelier du 4 octobre, une quarantaine des résident-e-s du quartier se sont penchés sur 6 des 9 sites ciblés dans l’ouest du quartier:

**Site no 1 :** Les terrains du Canada Malting et de l’usine Brenntag

**Site no 2 :** Le terrain vacant au coin du chemin de la Côte-

Saint-Paul et de la rue Saint-Ambroise.

**Site no 3 :** La cour de l’école Saint-Zotique

**Site no 4 :** Le parc Yamaska

**Site no 5 :** L’intersection de la rue Sainte-Clothilde et du Chemin de la Côte St-Paul

**Site no 6 :** Le 780 Saint-Rémi

Leur objectif était de proposer des solutions aux problématiques soulevées dans le sondage et aux ateliers précédents. Les résident-e-s se sont séparés en sous-groupes, et chaque groupe a proposé des pistes d’actions à court, moyen et long terme pour améliorer l’aménagement d’un des 6 sites.

En plus de fournir les fondements nécessaires pour poursuivre la planification populaire de l’aménagement à l’ouest de la rue St-Rémi, l’atelier du 4 octobre a permis de dégager plusieurs pistes d’actions prioritaires pour les résident-e-s du quartier, tel que: la construction de logements abordables de qualité pour toutes sortes de ménages (familles, aîné-e-s, personnes seules, etc.), le verdissement du milieu pour contrer le bruit et la pollution provenant de l’échangeur Turcot, l’accès à des commerces de proximité (pharmacie, épicerie, magasin général, etc.), la création d’espaces publics intergénérationnels, et l’amélioration de l’offre de transport collectif.

Ce qui suit présente les propositions d’aménagement élaborées par les participants lors de cet atelier de planification populaire.

## À qui Saint-Henri?



À qui St-Henri ? À nous St-Henri !

### Des mégaprojets et des mobilisations populaires

Depuis plusieurs années, le développement de Saint-Henri est fortement influencé par de grands projets d'importance régionale et même supra-régionale. La reconstruction de l'échangeur Turcot en plein milieu des voisinages de l'ouest du quartier et la construction du méga-hôpital du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) juste à côté vont avoir des impacts majeurs sur la qualité de vie des résident-e-s du quartier. L'augmentation de la circulation d'automobiles, plus de pollution, l'expropriation de locataires et une planification urbaine qui ne répond aucunement aux besoins locaux sont parmi ces impacts.

En même temps, l'ouest de Saint-Henri est l'objet d'une intense spéculation foncière. L'augmentation des prix de terrains et de bâtiments résidentiels contribue de plus en plus au déplacement des résident-e-s à faibles revenus de ce secteur où 38% de la population vit sous le seuil de pauvreté. En 2013, des promoteurs et l'administration du maire Benoit Dorais ont rendu publique leur intention d'aller de l'avant avec un mégaprojet de 700 condominiums sur le site de l'ancienne usine Canada Malting, un des derniers sites industriels sur le canal Lachine.

Les résident-e-s et les groupes communautaires de Saint-Henri se mobilisent depuis plusieurs années pour changer la vision du développement portée par les élu-e-s et les promoteurs. Mobilisation Turcot, la Concertation Interquartier et la mobilisation populaire contre les condominiums sur le site de la Canada Malting sont des exemples de mouvements populaires qui ont exigé des modifications aux projets afin de répondre aux besoins des résident-e-s de Saint-Henri.



## À qui Saint-Henri?



### Des consultations “bidons” et la réplique populaire

En réaction à ces nombreuses critiques, les instances publiques municipales et provinciales ont tenu diverses activités de consultation sur ces grands projets. Malgré l'opposition massive exprimée lors des nombreuses consultations sur le projet Turcot et sur les principes “pro-condos” du développement de la Canada Malting, les élu-e-s ont changé très peu d'éléments dans ces projets. Une consultation sur l'intégration urbaine du CUSM, tenue par l'OCPM en 2012, a également eu très peu d'impact.

Suite à ces consultations “bidons”, on sent une très grande perte de confiance dans la volonté des instances publique à planifier l'aménagement de Saint-Henri en fonction des besoins de la population locale. En même temps, l'arrondissement Le Sud-Ouest annonce encore d'autres exercices de “concertation” et de consultation sur l'aménagement des abords de l'échangeur Turcot.

Afin d'assurer la plus grande place possible aux besoins, visions et rêves des résident-e-s de l'ouest de Saint-Henri dans la planification de ce secteur, les groupes membres du comité aménagement de Solidarité Saint-Henri ont décidé d'organiser une opération populaire d'aménagement. L'objectif principal de cette démarche, nommée “À qui Saint-Henri?” est de créer des opportunités pour les résident-e-s du quartier de développer leur propre plan d'aménagement pour l'ouest de Saint-Henri.

Il revient alors aux élu-e-s de démontrer leur volonté d'écouter les citoyen-ne-s et de réaliser leurs plans d'aménagement pour l'ouest du quartier en conséquence.

## À qui Saint-Henri?



**Site no 1 : Les terrains du Canada Malting et de l'usine Brenntag**  
*Avant tout, la mise en réserve des terrains!*



**Animateur :** Fred Burrill  
**Prise de notes :** Agatha Gentili et Amélie Bilodeau  
**Dessinateur :** Jean-Baptiste Bouillant  
**# de résidents et résidentes :** 5

Une fois les terrains réservés comme propriété à vocation communautaire, les participants et les participantes proposent que l'ensemble des projets réalisés corresponde à l'une des trois grandes lignes directrices suivantes :

Les participants et les participantes à cet atelier étaient tous conscients de l'importance des enjeux associés à ce site pour le quartier Saint-Henri. De plus, la multitude d'idées de projets émises lors de l'atelier démontrait l'ampleur des opportunités qu'offre ce territoire.

Malgré la diversité des projets, tous s'entendent sur un principe commun : le territoire occupé par le Canada Malting et par l'usine Brenntag appartient aux habitants de Saint-Henri et doit être dédié à un usage communautaire. Il est donc décidé de revendiquer ce principe auprès de la ville-centre en réclamant la mise en réserve de ces deux terrains.

- 1- La conservation du paysage architectural de Saint-Henri et la promotion de son patrimoine. (en préservant l'aspect « Cathédrale industriel » de la Malting et par un musée rappelant les luttes des travailleuses et travailleurs de Saint-Henri.)
- 2- La construction de logements sociaux (coopératives d'habitation et OBNL) dans un environnement vert.
- 3- L'établissement de services de proximité (marché public, bureau de poste, auberge jeunesse, petits commerces familiaux, coopératifs ou communautaires).

## Présentation plénière



## Pistes d'actions

### Maintenant

**Avant tout**, la mise en œuvre d'une stratégie politique visant à établir une réserve foncière pour les terrains de l'usine Brenntag et du Canada Malting.



**Site no 2: Le terrain vacant au coin du Chemin de la Côte-Saint-Paul  
et de la rue Saint-Ambroise**  
*Pour un bon voisinage entre générations*



**Animatrice :** Shannon Franssen  
**Prise de notes :** Marie Michèle Mondor  
**Dessinatrice :** Katya Saulnier-Jutras  
**# de résidents et résidentes :** 7

Les résidents et les résidentes participant à l'atelier ont élargi la portée de leur planification pour y inclure l'environnement dans lequel le terrain vacant se situe. Ils proposent donc de verdir davantage le « Woonerf » (qu'ils rebaptiseraient « la ruelle Sainte-Émilie ») et d'améliorer le revêtement de sa voie d'accès pour mieux accueillir les marcheurs et les poussettes. Ils proposent aussi de nouvelles installations qui favoriseraient la convivialité du lieu tel des tables de pique-nique accessibles aux aîné-e-s, un jeu de pétanque, une pergola et des boîtes de terre pour y faire du jardinage en tout confort.

Des logements sociaux de quelques étages (coopérative ou OBNL) seraient construits sur le terrain vacant. Son premier étage serait occupé par un ou des commerces qui répondraient aux besoins des habitants de ce secteur, tels une pharmacie, un marché alimentaire, un magasin général.

En face du terrain vacant, de l'autre côté de la rue, il existe deux petits espaces verts. Il est proposé d'y installer un parc qui accueillerait autant les jeunes que les aîné-e-s (ces derniers habitent le secteur en nombre important). Unis par un petit sentier, les deux espaces verts seraient pourvus de jeux pour enfants côtoyant des aires de repos adaptées pour les aîné-e-s.

## À qui Saint-Henri?

Un jardin collectif ouvert à tous encouragerait le bon voisinage intergénérationnel.

La programmation des feux pour piétons du secteur devrait être adaptée afin de permettre aux aîné-e-s de traverser la rue en toute quiétude.

Finalement, il est fortement proposé d'améliorer l'offre du service de transport en commun dans le secteur par un service d'autobus plus fréquent et par l'installation d'un plus grand nombre d'abribus.

## Présentation plénière



## Pistes d'actions

### Maintenant

#### 1) Améliorer le service d'autobus dans le secteur (bus 36 et 37)

Fréquence, retards, arrêts, bancs.

## Pistes d'actions (suite)

### 2) Woonerf et terrain zoné résidentiel (ruelles Ste-Marie et Ste-Émilie)

En prévision de l'appel de projets des équipements, faire le lien avec l'Arrondissement pour s'assurer qu'ils seront accessibles à tous (aîné-e-s, familles).

Installer des pergolas (ombrage) et des tables hexagonales accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Installer un jeu de pétanque.

Favoriser des jeux intergénérationnels, polyvalents.

### 3) Terrain zoné résidentiel

Voir la faisabilité d'avoir du logement social répondant aux besoins (familles, mixité, etc.)

Prévoir un espace au RDC pour du commercial :

- Friperie, magasin général, restaurant communautaire « genre Robin des bois », commerce alimentaire, pharmacie.
- Stratégies : études de viabilité, consulter les citoyens avoisinants, rencontrer les personnes âgées, sonder sur les besoins, etc.

#### Moyen terme

Terrain 1 à côté du terrain de baseball (Gadbois)

- Faire une place intergénérationnelle
- Mettre des jeux d'eau pour tous (enfants, adultes et aîné-e-s !)
- Prévoir des bancs et des espaces ombragés
- Ajouter des chaises Adirondacks de couleur

#### Long terme

Terrain 2 à côté du terrain de baseball (Gadbois)

- Faire des jardins collectifs (bacs en hauteur pour accessibilité personnes âgées).



**Site no 3 : La cour d'école Saint-Zotique**  
*Un lieu de détente et de jeu pour tous où il fait bon respirer!*



**Animatrice :** Diane Saint-Loup  
**Prise de notes :** Jean-Philippe Émond  
**Dessinatrice :** Marie-Josée Vaillancourt  
**# de résidents et résidentes :** 5

La cour de l'école Saint-Zotique est une responsabilité partagée entre la CSDM et l'Arrondissement. Lors des heures d'école, la cour est réservée aux écoliers et écolières tandis que les résidents et résidentes du quartier y ont accès le soir et les fins de semaine.

D'entrée de jeu, les participants et les participantes à l'atelier proposent d'inclure les écoliers et écolières dans la conception du réaménagement de leur cour d'école. Pour leur part, ils proposent de verdir la cour d'école dont le recouvrement d'asphalte en fait un îlot de chaleur. On propose donc de diminuer les surfaces asphaltées, d'y installer un jardin communautaire pour promouvoir l'agriculture urbaine chez les enfants et de planter des vignes le long des clôtures.

On souhaite l'aménagement d'un environnement plus en couleurs et plus ludique qui prévoit plus d'espace pour les enfants plus grands.

On imagine une murale qui marie l'art et la verdure et l'ajout d'un mobilier qui favorise le jeu et la détente (table de pique-nique, jeu d'eau, filet de basket, gazebo).

Afin de protéger les écoliers et les écolières de la circulation automobile, il est proposé de demander « de nouveau » à l'Arrondissement de sécuriser les entrées de la cour.

À moyen terme, il est envisagé de créer un comité cour d'école formé de parents du conseil d'établissement et de citoyens et citoyennes du quartier qui pourrait assurer l'utilisation maximale de cette espace selon leurs besoins et leurs intérêts respectifs et collectifs.



## À qui Saint-Henri?



**Site no 4 : Le parc Yamaska**  
*Mise en valeur du patrimoine de Saint-Henri*



**Animatrice/animateur :**

Sonja Engmann  
et Vincent Huet

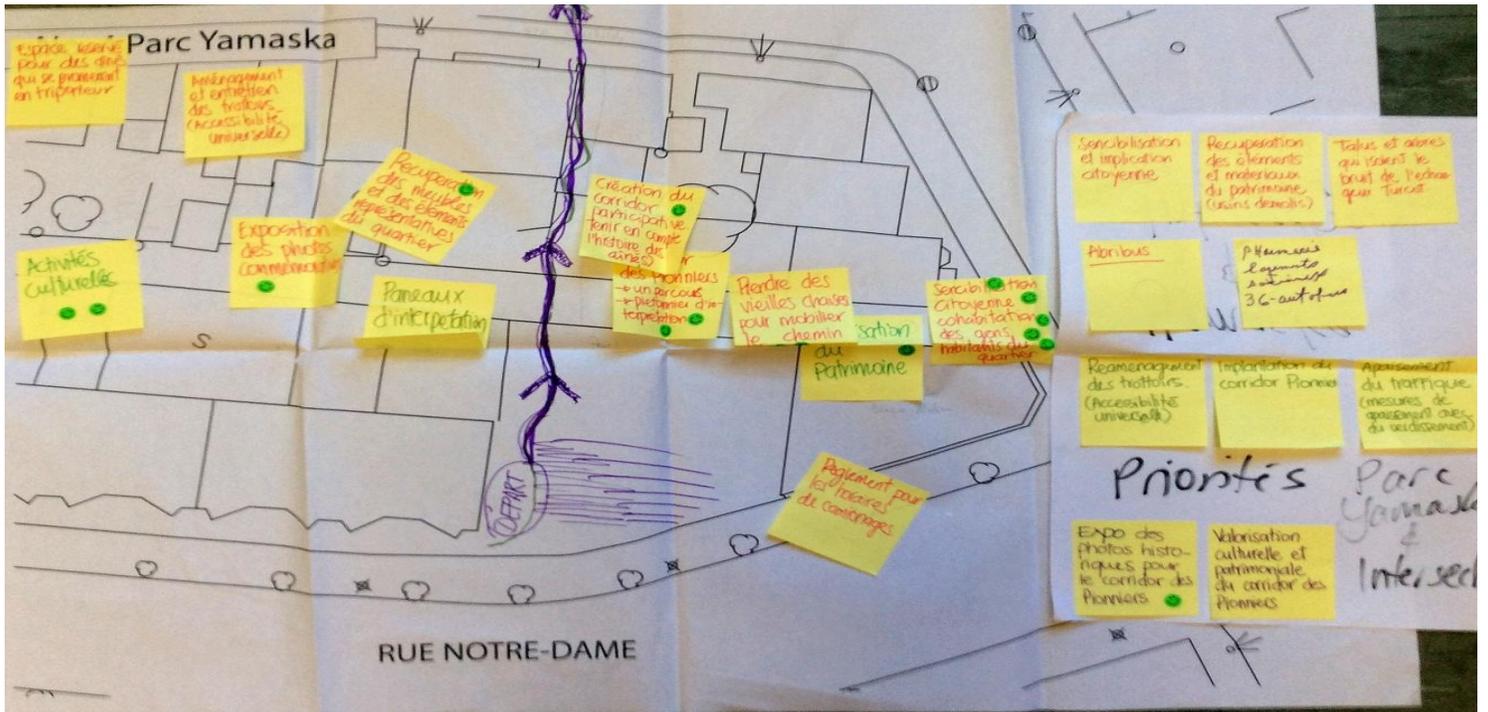
**Prise de notes :** Sonja Engmann

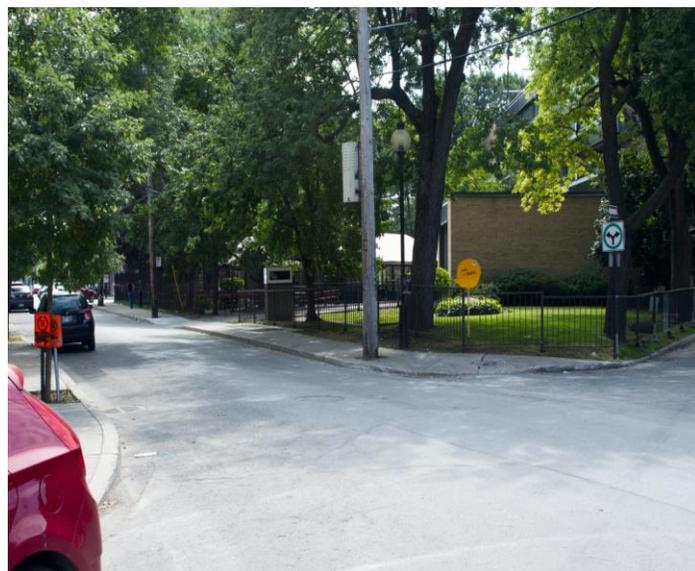
**Dessinatrices :** Natalia Correa et  
Coralie Auboeuf

**# de résidents et résidentes : 6**

Il est proposé de créer un chemin piéton nommé le « corridor des pionniers et des pionnières » qui serait conçu à partir d'échanges entre les jeunes et les aîné-e-s de ce secteur. Ce sentier ferait le tour du parc intergénérationnel Yamaska et des alentours et serait garnie de panneaux et d'installations qui valorisent l'histoire et la culture des habitants et des habitantes de Saint-Henri. Tout en favorisant la détente, ce chemin serait parsemé d'objets d'antan et des matériaux historiques récupérés. La rivière Saint-Pierre serait ramenée à la surface comme clin d'œil au temps où elle faisait partie du quotidien des résidents et résidentes de ce coin de quartier.

## Présentation en plénière





**Site no 5: L'intersection au Village Turcot**  
*Pour un plus grand sentiment de sécurité*



Le « corridor des pionniers et des pionnières » décrit plus haut viendrait se rattacher à l'intersection du Village Turcot.

Les idées d'aménagements proposées veulent apaiser les tensions entre les piétons, cyclistes et véhicules à cette intersection. Pour ce faire, il est suggéré d'accroître le nombre d'abribus et que ceux-ci soient davantage adaptés aux besoins des aîné-e-s qui habitent ce secteur en nombre important. De plus, des espaces dédiés aux écoliers et aux écolières pourraient être créés pour laisser libre voie aux aîné-e-s lors de la sortie scolaire et les trottoirs pourraient être aménagés de sorte à faciliter leurs partages.

**Animateur :** Sonja Engmann  
**Prise de notes :** Sonja Engmann  
**Dessinatrice :** Natalia Correa  
**# de résidents et résidentes :** 5

Afin de diminuer le bruit provenant de l'échangeur Turcot, il est suggéré de verdir les abords des trottoirs de la rue Sainte-Clothide par la plantation d'arbres.

Pour réduire et/ou ralentir le trafic routier, il est proposé d'aménager des saillies de trottoirs et de réglementer le passage des camions pour ne pas qu'ils nuisent aux périodes d'entrée et de sortie scolaire.

Finalement, une campagne de sensibilisation serait à prévoir pour favoriser les liens de bon voisinage entre toutes les personnes qui utilisent les voies de circulation (jeunes, aîné-e-s, personnes marginalisées, chauffeurs, etc.).

## Présentation en plénière



## Pistes d'actions pour les sites 4 et 5

### Court terme

- Sensibilisation et implication citoyenne
- Récupération des éléments et matériaux du patrimoine. (usines démolies)

### Moyen terme

- Réaménagement des trottoirs, accessibilité universelle).
- Implantation du « Corridor des pionniers et des pionnières».
- Apaisement du trafic (mesures d'apaisement avec du verdissement).
- Talus et arbres qui isolent le bruit de l'échangeur Turcot
- Abribus

### Long terme

- Exposition de photos historiques pour le corridor des Pionniers.
- Valorisation culturelle et patrimoniale du corridor des pionniers et des pionnières.
- Pharmacie, logements sociaux, ligne 36 — autobus.



**Site no 6 : Le terrain au 780 St-Rémi**  
*Un milieu de vie sécuritaire où l'on retrouve de tout!*



**Animatrice :** Shanie Lapointe  
**Prise de notes :** Olivier Trudeau  
**Dessinatrice :** Louison Cuvelier  
**Nombre de résidents et résidentes:** 5

Les habitations seraient disposées de façon radiale de sorte à créer au centre un espace public sécuritaire pour les enfants. Une importance particulière serait attribuée au verdissement du territoire afin de compenser à la pollution sonore provenant de l'échangeur Turcot. Par exemple, un parc boisé pourrait être créé autour des habitations et un mur végétalisé poreux pourrait être érigé le long de la voie ferrée et de l'autoroute. Les toits des habitations seraient aussi végétalisés et reliés les uns aux autres par des passerelles vertes de sorte à former un parc aérien, collectif et circulaire.

Finalement, un pont d'accès universel serait construit pour enjamber les rails et se rendre au parc situé au coin des rues Saint-Rémi et Vaillant.

Les participants et les participantes suggèrent de construire sur le terrain du 780 St-Rémi des logements sociaux de trois ou quatre étages (coopératives ou OBNL) pouvant accueillir le plus de familles possible. Les habitations seraient intégrées dans un éco village où les résidents et les résidentes du secteur bénéficieraient des services d'une gamme de petits commerces de proximité, tels un café, une épicerie, une pharmacie, un magasin général, une boulangerie, un minimarché, une librairie, une auberge communautaire, etc. De plus, les participants et les participantes trouvent important d'y retrouver un local communautaire permettant les rassemblements et la tenue d'activités collectives.

## Présentation plénière





## Les prochaines étapes

L'atelier du 4 octobre 2014 n'était que le début d'un travail de planification populaire! Il nous reste encore beaucoup de travail à faire pour assurer un suivi aux propositions élaborées par les participant-e-s. Dans un premier temps, les résultats de cette première consultation seront transmis à l'arrondissement avec une invitation à travailler avec nous afin d'assurer que la planification de l'ouest de Saint-Henri correspondra aux besoins et aux rêves des résidents et des résidentes à l'égard de leur quartier.

La démarche « À qui St-Henri » appartient maintenant aux résidents et aux résidentes et à leurs allié-e-s qui veulent prendre part à un processus d'aménagement participatif. Les participant-e-s aux ateliers du 4 octobre ont été invités à se joindre au comité OPA pour poursuivre la consultation populaire et la mise en œuvre des pistes d'actions proposées.

À nous Saint-Henri !

## Annexe : Des projets d'aménagement portés par les résident-e-s de St-Henri



### Projet de verdissement de la cour d'école Saint-Zotique

Une première rencontre a eu lieu en octobre 2014 avec le Conseil d'établissement de l'école pour voir les possibilités et l'intérêt pour un projet de verdissement et de potager dans la cour de l'école. Un intérêt a été exprimé, mais il reste à voir si un comité de parents serait prêt à prendre le projet en main avec, au besoin, l'appui de l'éco-quartier et des participant(e)s de l'OPA.

### Un jardin-potager à l'école James Lyng

En 2014, en partenariat avec l'école James Lyng, l'équipe de l'éco-quartier Sud-Ouest a implanté un Jardin-potager sur le terrain de l'école. Cet espace éducatif vivant a été réalisé avec et pour les élèves de l'école. L'éco-quartier et Fusion Jeunesse ont soutenu le projet à chacune de ses étapes et ont été présents au printemps, à l'été et à l'automne 2014, en offrant divers ateliers aux jeunes participants impliqués. Ce lieu sert de classe vivante pour les jeunes de l'école, pendant et après les heures de classe.



## À qui Saint-Henri?



### Projet de coopérative d'habitation

Un groupe varié de locataires souhaite fonder une nouvelle coopérative d'habitation à Saint-Henri. Plusieurs d'entre eux ont participé activement à la vie du quartier à travers d'autres initiatives, y compris la lutte pour un meilleur Turcot et l'Assemblée populaire autonome du quartier qui est née pendant les soulèvements populaires de 2012. Leur vision pour le projet coopératif ainsi que pour Saint-Henri en générale est basée sur les principes d'accessibilité, de solidarité et d'autogestion, et est carrément opposée à la gentrification et au déplacement de sa population.



### La ruelle de L'arbre fort dans le Village des tanneries

La ruelle de L'arbre fort est le résultat d'une entente entre l'arrondissement Le Sud-Ouest et les constructions Marton, un promoteur de projet immobilier qui a acheté le terrain de l'ancienne église Ste-Élisabeth du Portugal à St-Henri, le site de la première paroisse de Montréal. Le verdissement a débuté en 2011, quand l'éco-quartier a été sollicité par le comité de citoyen du Village des tanneries pour appuyer ce projet de ruelle verte à partir du fonds de 25 000\$ remis par les constructions Marton. Pendant 3 ans, grâce à des citoyens et des citoyennes engagé-e-s et des bénévoles motivés, cette ruelle a été verdie et est maintenant comptée parmi les plus belles ruelles vertes de Montréal ! La ruelle est devenue un espace de vie qui aide pour l'intégration des arrivants et qui favorise des échanges entre voisins habitant de chaque côté de la ruelle.